Membres du Pôle départemental de lutte contre l'habitat indigne de la Sarthe (PDLHI 72) :

La Direction départementale des Territoires de la Sarthe (DDT)

La Direction départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Sarthe (DDETS)

Le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance du Mans

La délégation locale de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)

L'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire

Le Département de la Sarthe

La Communauté Urbaine Le Mans Métropole

La Communauté de Communes du Pays Sabolien

La Communauté de Communes du Pays Flèchois

La ville de Le Mans

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) Mayenne Orne Sarthe

L'Association des Maires, Adjoints et Présidents d'Intercommunalité de la Sarthe

L'Union départementale des associations familiales (UDAF) de la Sarthe

L'association CLCV - Consommation, Logement et Cadre de Vie de la Sarthe

La section de la Sarthe de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI)

L'association tutélaire Hélianthe (ATH)